

## PERMANENCE DE CLERMONT / LES ISLETTES

CLERMONT : La Mission locale du Nord Meusien assure une permanence au sein des locaux de la Communauté de communes Argonne-Meuse (depuis Janvier 2017) au Point public sur la commune de Clermont, chaque vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

LES ISLETTES : L'accueil des jeunes se fait le dernier lundi de chaque mois de 13h45 à 16h45 dans les locaux de la Mairie.

L'accueil des jeunes se fait principalement sur rendez-vous, mais nous préservons également notre disponibilité selon les circonstances (urgences).

En 2016, 60 jeunes ont été accompagnés et reçus en entretien à Clermont pour leurs démarches d'insertion. La permanence des Islettes a accueilli 15 jeunes (3 de plus qu'en 2015). La proximité géographique de ces deux permanences, permet de donner des rendez-vous plus réguliers aux jeunes des Islettes.

### PARTIE 1- PRESENTATION DU TERRITOIRE

#### 1.1- Présentation du territoire

Mission Locale Nord Meusien

Permanences : Clermont en Argonne,  
Et les Islettes

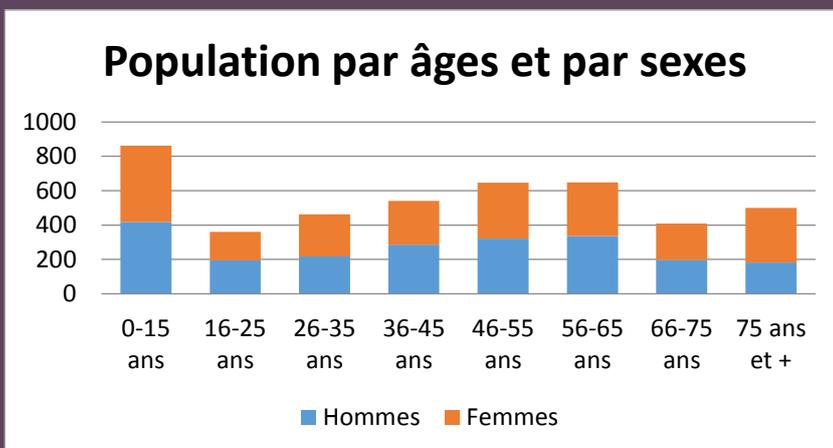


Au 1er janvier 2017, la Communauté de Communes de la Région de Clermont a fusionné avec celle de Montfaucon-Varenes, pour former la Communauté de Communes Argonne-Meuse.

Celle-ci comprend 38 communes (dont Les Islettes) en 2016. Sa population est d'environ 8500 habitants sur une surface totale de 494.82 km<sup>2</sup>, soit une densité moyenne de 17 hab./km<sup>2</sup>.

La population de la commune de Clermont est composée d'environ 1600 habitants vivant sur une superficie de 67.29 km<sup>2</sup>, soit une densité de 23 habitants au km<sup>2</sup>. Les jeunes de 0 à 15 ans représente la part la plus importante de la population sur le territoire, suivi des 56-65 ans.

Le taux de chômage en 2013 est de 13.6% contre 11.1% en 2010. Concernant les jeunes de 16 à 25 ans le taux de chômage suit la tendance globale, puisqu'en 2013 le taux est de 29.4% contre 26.3% en 2010.

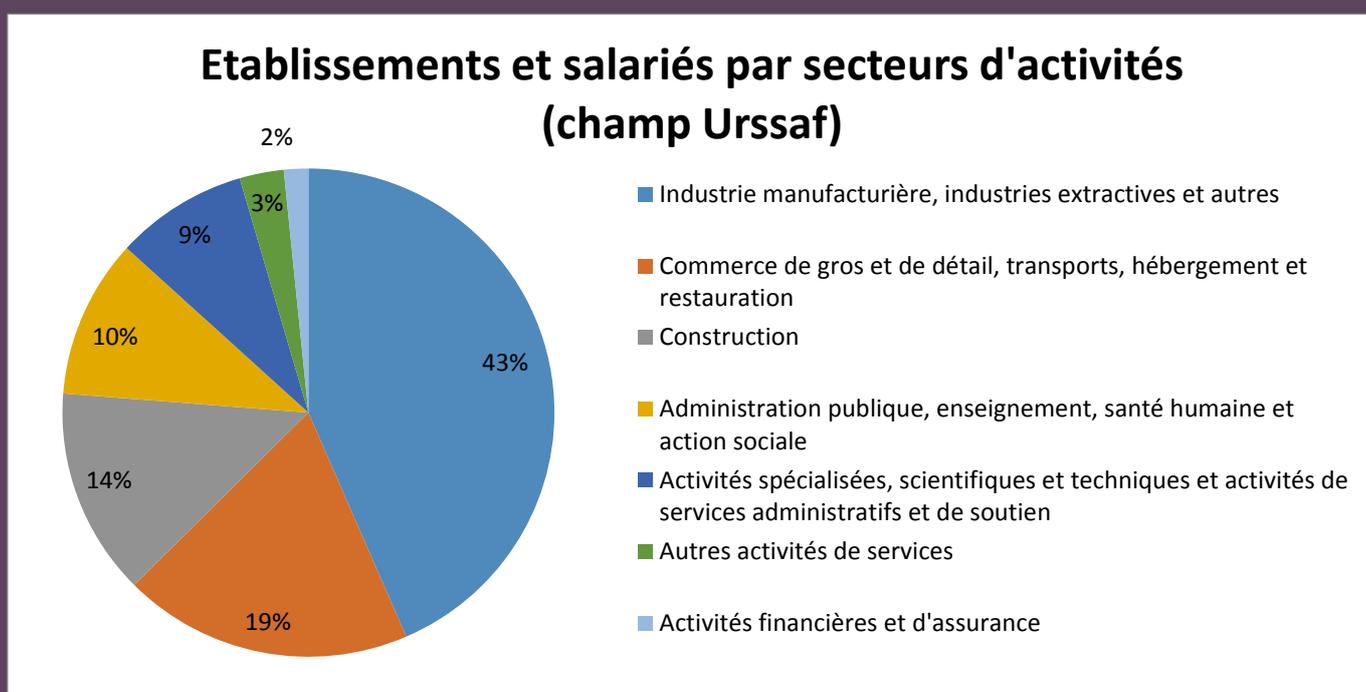


### 1.2- Tissu économique local

En 2015, les secteurs d'activités dominant dans le canton de Clermont en Argonne (ici est pris en compte le nombre d'établissements et le nombre de salariés par secteurs d'activités) :

Source : [www.lorpm.eu/INSEE](http://www.lorpm.eu/INSEE)

- 43% dans le domaine de l'industrie
- 19% dans le commerce
- 14% dans le domaine de la construction



La commune de Clermont-en-Argonnes dénombre 151 entreprises en 2012 sur son territoire dont 63 entreprises de commerces et services soit 41,7%. En 2012, on y trouve 32 entreprises de 1 à 9 salariés (soit 21.2%) et seulement 13 entreprises de plus de 10 salariés (soit 8.6%) dont REALMECA et COLLIN MENUISERIE.

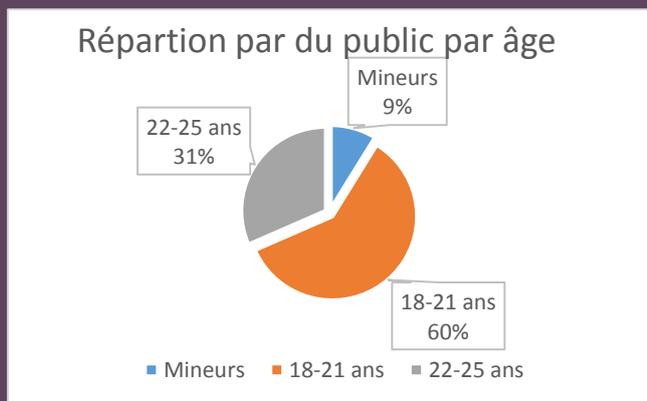
Le réseau de transport est également restreint sur ce territoire, mais il existe une ligne directe pour Verdun (25 km environ) et une ligne vers Sainte-Menehould (à 13 km environ dans la Marne) permettant l'accès à de plus grands pôles d'emploi. Une ligne de bus SNCF est venue en remplacement du train mais les horaires sont peu appropriés pour l'emploi ou la formation. Les difficultés de déplacement résident principalement dans les petites communes environnantes et excentrées de ces lignes principales. Une navette gratuite reliant quelques villages à Clermont vient d'être mise à disposition par la commune pour rapprocher la population des services et des commerces.

La présence du centre social d'Argonne sur le territoire mobilise de nombreux acteurs et active un partenariat riche.

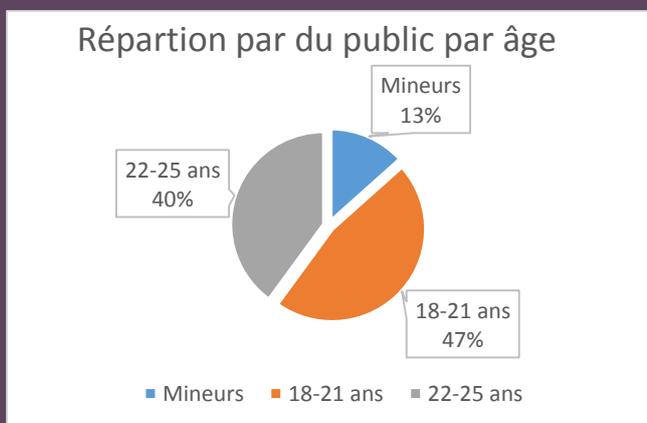
## PARTIE 2- TYPOLOGIE DES JEUNES

Le public reçu par la Mission Locale est constitué de jeunes de 16 à 26 ans :

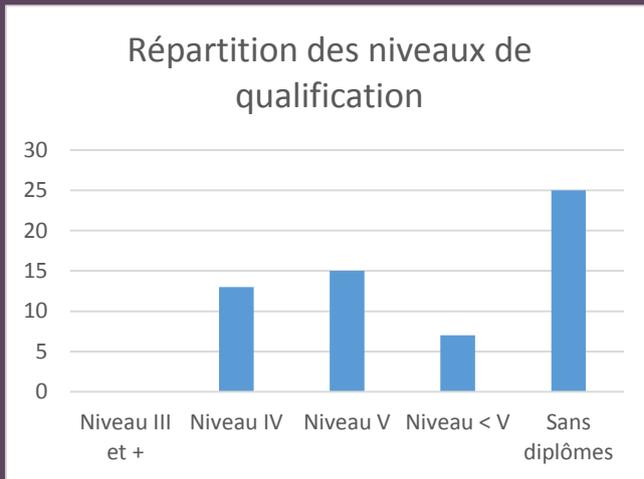
- 16 nouveaux jeunes ont été accueillis en 2016 sur Clermont et 4 sur Les Islettes



- CLERMONT : Les mineurs représentent 9 % des accompagnés, la majorité étant les 18-21 ans pour 60% et les 22-25 ans 31%. La permanence reçoit plus d'hommes (54%) que de femmes (46%).



- LES ISLETTES : Nous recevons plus d'hommes (53%) que de femmes (47%). Les tranches d'âge 18-21 et 22-25 sont plutôt équilibrées.



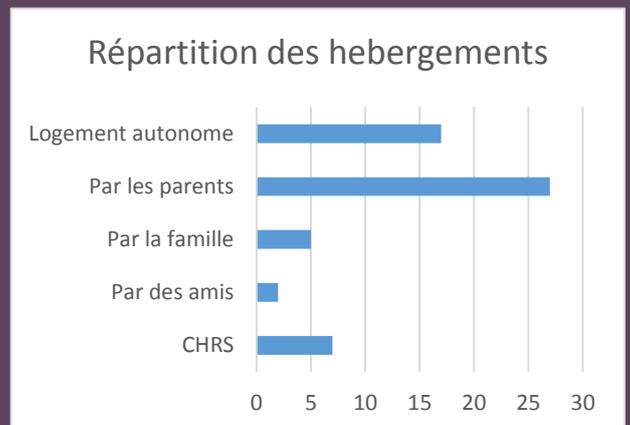
CLERMONT : La répartition des jeunes selon leur niveau montre un fort déséquilibre : en 2016, aucun n'ont un niveau III ou plus, 21 % seulement un niveau IV, 15 % un niveau V et 54 un niveau <V ou sans diplômes. Il convient de constater que les jeunes sans diplômes représentent 42 % des jeunes accompagnés !

- LES ISLETTES : pour cette permanence, un jeune est diplômé de niveau III, 2 ont un niveau bac IV, 1 niveau V et 8 un niveau inférieur ou pas de diplômes, soit 56 % des accompagnés.

Même si la Mission Locale accompagne de plus en plus de jeunes diplômés (qui sont souvent plus autonomes et mieux informés), le constat de ce manque de qualification initial (ou inadapté) reste préoccupant. Ils sont majoritairement touchés par le chômage (5 fois plus que les autres) et accèdent surtout aux emplois les plus précaires. Ils sont le plus souvent issus de milieux populaires ou de familles connaissant une précarité sociale et/ou financière importante.

Les femmes sont plus diplômées pour les niveaux supérieurs, mais la parité est de mise sur les niveaux inférieurs au bac.

- 45% des jeunes vivent chez leurs parents, 8 % hébergés par la famille ou des amis et 28 % en logement autonome. Cependant depuis 2015, un plus grand nombre de jeunes a pu accéder à l'autonomie (de 20 à 28 %). La spécificité de ce territoire réside dans l'existence d'un Centre d'Hebergement et de réinsertion sociale (CHRS). 11% des jeunes suivis sur la permanence proviennent de cet établissement. Ce public très exposé à l'exclusion nécessite la construction de parcours très sécurisés .

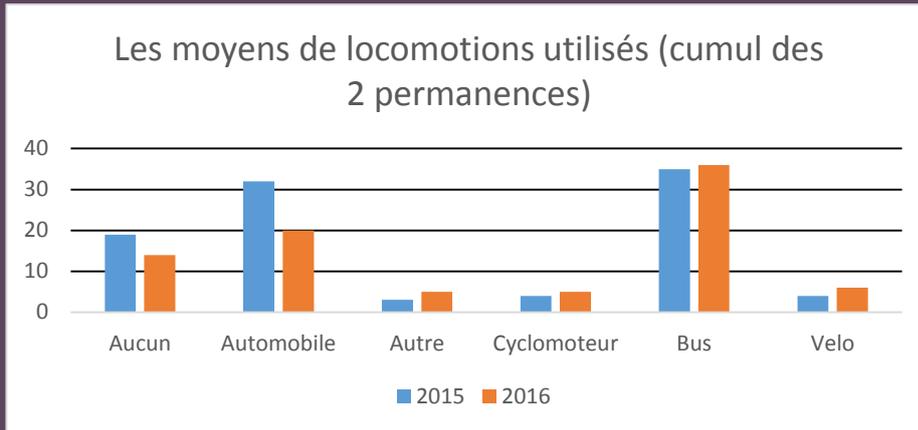


L'exigence porte sur des délais de réponse assez courts : les capacités d'accueil sont limitées et n'ont pas pour vocation de pérenniser l'hébergement.

L'expertise emploi/formation de la Mission locale et les diagnostics co-construits avec les éducateurs, psychologues ou assistants sociaux sont indispensables.

L'accès à un logement autonome est sans doute facilité par la présence de logements dits « sociaux » sur ce territoire. La demande d'hébergement porte souvent sur le secteur de Verdun pour des raisons de mobilité et l'attrait des services ou de l'emploi.

- Ils sont majoritairement célibataires (95 %), 5 % des jeunes seulement déclarent vivre en couple.



- Pour 26 % des jeunes le moyen de transport est l'automobile, 19 % déclarent n'avoir aucun moyen de transport et 48 % utilisent les transports en commun (38 % en 2015).

La présence d'un réseau de bus (bien qu'il ne soit pas suffisant) permet aux jeunes d'accéder plus facilement à la formation ou à l'emploi (lorsque les horaires correspondent). Ainsi, contrairement à d'autres secteurs, la voiture n'est pas la plus utilisée et les demandes d'aides à la mobilité (permis, achat de véhicule, carte grise, essence...) interviennent souvent au moment de la recherche d'emploi. Les autres demandes portent sur des aides concernant les transports en commun (ticket de bus/abonnement).

- 44 % (66 % sur les Islettes) des jeunes en suivi ne souhaitent pas quitter la ville, 23 % souhaitent rester sur le canton, 23 % sont prêts à se déplacer sur le département et à peine 2 % hors du département dans leur parcours d'insertion. Les jeunes de ce territoire bien que sensiblement plus mobiles que les autres (en terme de faisabilité) semblent plutôt se heurter à des barrières psychologiques (attachement familial, peur de l'inconnu...). La présence d'une auto-école sur la commune de Clermont devrait permettre d'améliorer visiblement l'acquisition du permis qui devait jusqu'alors être passé sur les agglomérations environnantes (Verdun ou Sainte-Menehould), ce qui nécessitait soit un soutien familial soit un budget conséquent en transport en commun.

### **PARTIE 3 – Parcours et problématiques rencontrées**

L'absence de qualification, le niveau de formation limité, les diplômes inadaptés ou la méconnaissance du marché du travail et difficulté de mobilité sont les principaux freins à l'emploi de ces jeunes.

A ces obstacles, s'ajoute l'isolement, une précarité financière grandissante et psychologique. Les familles dont sont issus une partie de ces jeunes, connaissent également des situations socialement complexes (famille monoparentale, chômage, surendettement...). Elles sont souvent en incapacité de soutenir moralement et financièrement leurs enfants. Pour les jeunes en logement autonome ou hébergés par des tiers, la précarité provient souvent de la difficulté de trouver un emploi durable sur le secteur.

Le besoin de remobilisation et de perspective, l'information sur les formations et la dynamique de recherche d'emploi sont les principales demandes de ce public. L'accompagnement renforcé (à dominante sociale) et l'allongement des parcours avec la Mission locale nécessitent de mobiliser de

nombreux acteurs. Avec les intervenants sociaux et de l'emploi, nous découvrons bien souvent des dossiers communs portés sous différents angles.

Peu d'offres d'emplois sont proposées sur le secteur de Clermont, quelques structures génèrent toutefois des emplois (souvent en CDD/intérim) comme l'EHPAD de Clermont et celui de Varennes (partenaire de la Mission Locale), REALMECA, ALK ABELLO...

La présence du chantier d'insertion du Val de Biesmes permet à de nombreuses personnes (jeunes y compris) de découvrir le monde du travail et/ou de faire face à des difficultés passagères. Les prescriptions régulières et l'absence de difficultés pour recruter, démontrent ici la paupérisation grandissante et le cloisonnement de la population de ce territoire.

La possession du permis et d'un véhicule qui n'est pas un frein pour se former, devient par contre indispensable pour l'emploi. Les situations financières délicates des jeunes et de leur famille concourent à l'aggravation de la fragilité de cette population ; c'est un cercle vicieux qui s'installe : pas de ressources ⇒ pas de permis/véhicule ⇒ pas d'emploi ⇒ pas de ressources...

## **PARTIE 4- Propositions et actions de la Mission Locale**

En 2016 :

- 45 jeunes sur 60 (permanence de Clermont) et 9 sur 15 (permanence des Islettes) ont bénéficié d'un accompagnement renforcé (pour les autres, les demandes sont plus ponctuelles)
- 192 entretiens individuels ont été réalisés sur Clermont (159 en 2015) et 17 avec des partenaires (10 en 2015, cette hausse pourrait s'expliquer comme vu précédemment par la prise en charge multi partenariale croissante des jeunes et/ou de leur famille)
- 123 ont participé à des ateliers proposés par la Mission Locale (Information collective, atelier de recherche d'emploi...) contre 58 en 2015 : ce chiffre prend en compte la participation à plusieurs ateliers pour un même individu, mais notre présence accrue a permis d'engager une dynamique dans les parcours. Pour Les Islettes ce chiffre passe de 1 à 22.
- Plus globalement les actes liés à l'accompagnement sont passés de 445 à 869 pour Clermont et ce, malgré un nombre de jeunes suivis inférieur à 2015, et de 61 à 229 sur Les Islettes (pour une population suivie stable). Renforcer notre présence sur les permanences nous permet non seulement d'être plus accessible mais surtout d'augmenter la qualité de nos accompagnements.
- 7 jeunes ont suivi ou suivent une formation en apprentissage (chiffre stable) : les offres en apprentissage restent peu nombreuses sur le secteur.
- 17 ont accédé à l'emploi (permanence de Clermont) et 9 sur les Islettes (chiffres tenant compte de l'ensemble des types de contrats CDI, CDD, intérim...)
- 12 ont suivi ou sont en formation pour Clermont et 3 pour les Islettes
- Afin de mieux faire connaître nos prérogatives et nos engagements, nous avons organisé une information collective aux jeunes du territoire d'Argonne, le 24 Juin 2016, avec le soutien de Pôle Emploi et de l'ensemble des collectivités territoriales. Cette dernière a eu lieu à la mairie de Clermont.



CLERMONT-EN-ARGONNE

## La Mission Locale soutient les jeunes

Le 25 novembre, un atelier de réalisation de Cv a été réalisé avec l'appui technique de la Cyber Base de la Codecom.

La Mission Locale participe aux actions du Contrat local de santé porté par l'Agence Régionale de Santé. Pour cette année, la Mission locale a permis l'entrée de l'assistante

sociale de secteur dans le groupe de travail. Il nous paraissait indispensable de pouvoir profiter de sa connaissance et de son appréciation sur la situation des jeunes appartenant aux familles qu'elle accompagne. Une enquête portant sur les besoins, l'offre et la connaissance de l'offre sportive et culturelle sur le territoire a été menée.

La Mission locale est l'un des prescripteurs du Chantier d'insertion du Val de Biesmes. L'Insertion par l'Activité Economique est l'un des leviers que nous activons pour les jeunes les plus fragiles ou éloignés de l'emploi. La proximité et le dialogue que nous avons développé avec l'ensemble des acteurs dont la DIRECTTE, Pôle Emploi, Cap Emploi, la Maison des solidarités..., nous a permis de renforcer notre identité et d'être incontournable lors des commissions de suivi. Plusieurs dossiers ont d'ailleurs été portés en commun.

Nous sommes également l'un des partenaires privilégiés du CHRS de Clermont, qui fait partie du Centre Social d'Argonne. Notre action est une suite logique des parcours des jeunes qui séjournent au centre : nous prenons en charge l'accompagnement professionnel de ces jeunes (Orientation, formation ou emploi). Nous nous appuyons sur les diagnostics réalisés par les intervenants sociaux de la structure afin de sécuriser des parcours souvent chaotiques. Nous établissons conjointement des dossiers pour le dispositif Garantie Jeunes (3 en bénéficiant actuellement).

En novembre 2016, la Mission Locale a participé au recrutement, à la sélection et à l'organisation de l'action de remobilisation délocalisée « Secteur Porteur » en compagnie de Pôle Emploi et de l'ALAJI. Cette dernière concernait les demandeurs d'emplois du secteur et avait pour objectif de redonner un souffle aux démarches de recherche d'emploi de ces derniers (stratégie, outils, confiance en soi, connaissance du marché du travail...). La participation a été l'une des plus forte au regard d'autres territoires.

L'Association Meusienne de Prévention, en partenariat avec La Mission Locale et le DAIP-CIO de l'éducation nationale, et avec le soutien de l'Etat, de la Région et du Département ont collaboré avec les deux communautés de communes d'Argonne pour mettre en place un Dispositif Service Civique combiné (travail et formation) du 31 décembre 2016 au 30 octobre 2017.

Cette action s'adresse à des garçons et filles âgés de 18 à 22 ans, peu ou non qualifiés, en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. La partie « Travail sur le projet professionnel » est assumée par la Mission locale du Nord-Meusien alors que le DAIP prend en charge le « Travail sur les acquis de base ». La coordination du projet, l'accompagnement éducatif et l'encadrement du chantier sont

assurés par l'AMP. La nature du chantier est de participer à la mise en valeur de sites historiques et touristiques liés au premier conflit mondial.

Une réunion d'information des candidats à être Volontaire en Service Civique s'est tenue le lundi 19 décembre 2016, après-midi, dans les locaux de la Communauté de Communes de Clermont-en-Argonne (avec l'investissement appuyé de la coordinatrice Enfance –Jeunesse). 5 jeunes sur 7 participants sont issus de ce territoire, tous étaient inscrits à la Mission Locale.

## **PARTIE 5 - Perspectives 2017**

Pérenniser notre ancrage partenarial ne suffit pas, l'amélioration et le développement de liens avec les entreprises aussi petites soient-elles, pourraient nous permettre d'améliorer notre pouvoir d'agir. Se faire connaître et faire connaître nos prérogatives à l'ensemble de la population, aux associations culturelles et sportives, aux collectivités présentes passera par une communication accrue que nous avons entamée en 2016.

Nous sommes persuadés qu'une grande partie des jeunes de ce territoire étendu pourraient bénéficier de notre accompagnement mais ne nous connaissent pas encore. D'autres parts, la loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels, institue le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) et l'accompagnement global dans le cadre du Compte Personnel d'Activité (CPA). La Mission Locale est l'un des 5 acteurs désignés pour guider les parcours du public éligible. Nous sommes ainsi en mesure d'informer et d'orienter un nouveau public plus large (les plus de 26 ans sur le premier niveau d'intervention) que celui habituel.

Cette volonté passera par la mise en place d'informations collectives à destination des professionnels mais aussi des jeunes, d'ateliers délocalisés sur des thématiques variées avec le support technique (déjà fort impliqué) des collectivités territoriales, d'imaginer des processus de recrutement pour les entreprises présentes en leur faisant bénéficier de notre expertise ou de faire découvrir les métiers présents avec des visites d'entreprises...

Par-delà leur diversité, les jeunes des espaces ruraux montrent un grand attachement à leur territoire (frein ou atout ?). Ils font en plus des études courtes et à caractère professionnel, que leurs homologues urbains et entrent plus tôt en moyenne sur le marché du travail. Outre les difficultés d'accès des jeunes à la mobilité et aux services, la baisse de la confiance des jeunes dans les institutions représentatives y est très prononcée. Sensibiliser et redonner confiance dans l'égalité des chances, lutter contre la discrimination, prévenir les dérives de radicalisation ou encore redonner du pouvoir d'agir et relancer la participation citoyenne, seront quelques un des enjeux de notre action.

Pour aller plus loin, la note de synthèse sur l'Etude du CESE sur la place des jeunes dans les territoires ruraux : [http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Fiches/2017/FI02\\_jeunesse\\_territoires\\_ruraux.pdf](http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Fiches/2017/FI02_jeunesse_territoires_ruraux.pdf)



Rejoignez-nous  
sur Facebook

[www.ml-nordmeusien.fr](http://www.ml-nordmeusien.fr)

03.29.86.25.26



MISSION LOCALE  
NORD-MEUSIEN

